

Nouvelles études
d'archéologie préhistorique.
L'Ouest chelléen [analyse
comparée des Notes
archéologiques de MM.
Alfred [...]]

Gabillaud, N.. Nouvelles études d'archéologie préhistorique. L'Ouest chelléen [analyse comparée des Notes archéologiques de MM. Alfred Poilane et Edmond Bocquier, découverte d'une arme chelléenne à Moulins (D. S.)]. Les Enceintes préhistoriques du Châtillonnais. 1912.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

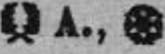
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

N. GABILLAUD 

NOUVELLES ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

L'OUEST CHELLÉEN

LES ENCEINTES PRÉHISTORIQUES

DU CHATILLONNAIS

CHOLET

Imprimerie et Lithographie de P. BOUX, Place Travot.

—
1912

8° L⁴ j
182

L⁴ j
182

Bibliothèque nationale
Hommage
F. Habillanc

L'Ouest chelléen

Analyse comparée des Notes Archéologiques

De MM. ALFRED POILANE et EDMOND BOCQUIER

Découverte d'une arme chelléenne, à Moulins (D.-S.).

Le dévoué président de la *Société des Lettres, Sciences et Beaux-Arts de Cholet*, M. J. Charrier, me communiquait, au mois d'octobre 1914, un mémoire de M. Poilane, huissier à Montrevault, intitulé : *Un coin des Mauges avant l'Histoire*, où l'auteur s'efforce de soulever le voile qui cache à nos curieux regards le « sombre gouffre » du passé.

M. Poilane sait son métier; non seulement il a réussi à entre-bâiller l'huis des temps préhistoriques, comme il se proposait de le faire, mais encore il a projeté, dans les lointains brumeux des premiers âges, le radium de sa science archéologique.

Sa belle découverte du Fuilet (Maine-et-Loire) est corroborée par celle de Payré-sur-Vendée (Vendée), que relate, dans une savante brochure (1) le nouvel et sympathique inspecteur primaire de l'arrondissement de Bressuire, M. Bocquier, ancien directeur de *La Terre Vendéenne*.

A cette question souvent posée : « L'homme chelléen s'est-il fixé dans l'Ouest de la France? » nous répondrons désormais : « Le doute n'est plus permis; MM. Poilane et Bocquier nous apportent des preuves convaincantes de son stationnement, de son habitat ».

A la Petite-Fosse-à-l'Ane du Fuilet, 23 armes chelléennes ou acheuléennes gisaient dans une couche de terrain non remaniée, appelée *roc* par les tuiliers du pays. « Ce *roc*, excessivement dur, est, en réalité, dit M. Poilane, une brèche compacte d'argile criblée de graviers de quartz aux arêtes très vives. Mouillé, il se présente en veines « de couleurs mélangées bleue et jaune, avec des traces blanches et « rouges. » A Payré-sur-Vendée, un coup de poing chelléen se trouvait à la base d'un conglomérat limoneux désigné sous le nom de *béton*,

(1) Edmond Bocquier. *Note d'Archéologie préhistorique sur la découverte d'une pièce chelléenne en Vendée, et ses relations avec la Géologie et la Topographie*. La Roche-sur-Yon, 1910.

« sous-sol compact, résistant, aux veines noirâtres, ferrugineuses, ne pouvant être attaqué qu'avec la pioche » (1).

J'ai remarqué moi-même à Nérette, près du bourg de Moulins et du joli site de Pyraume (2), dans une tranchée récemment ouverte pour adoucir la pente trop rapide d'un chemin rural, une couche de *béton* naturel, formée d'une agglomération de débris de quartz reliés par un ciment argileux, lequel *béton* a beaucoup d'analogie avec celui qui recouvrait les armes chelléennes du Fuilet; j'ai aussi recueilli, sur le flanc opposé du coteau, deux silex ouvrés très caractéristiques : *un coup de poing chelléen* Fig. 1 (3), *une pointe à main moustérienne* Fig. 2.

Ces constatations et découvertes me font supposer que les blocs opalins de Pyraume, classés parmi les *Sites et Monuments naturels des Deux-Sèvres*, ont été dénudés à l'époque dite des *Alluvions quaternaires*, lorsque nos ancêtres primitifs, qui avaient connu un ciel plus clément, fuyaient devant la marche envahissante des glaciers, des eaux sauvages et des terribles mammouths, pour se réfugier dans le creux des rochers.

N. GABILLAUD.

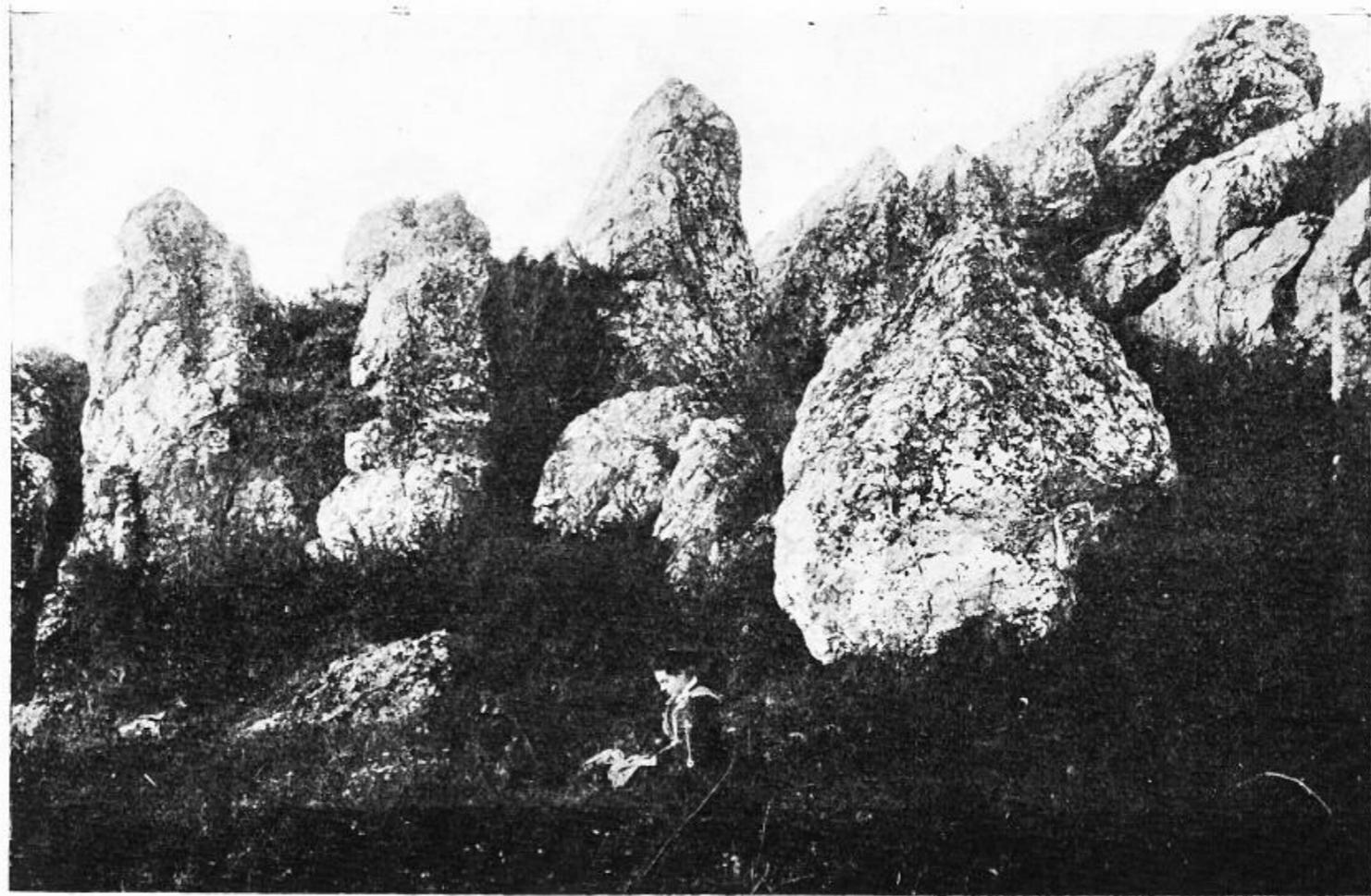
(1) Edmond Bocquier. Ouvrage cité, p. 5.

(2) Nom ainsi orthographié sur le plan cadastral de la Chapelle-Largeau. On écrit aussi Pyrome (*Puy-Rome?*). Un chemin que l'on voit encore établissait une communication entre la *Station gallo-romaine de la Barbinière*, Pyraume et la Blandinière. Il traversait la rivière de l'Ouin au *Champ du Gué*. Les rochers de quartz de Pyraume sont situés sur la ferme de la Pommeraie, dont le propriétaire est M. Cesbron-Lavau, membre de la *Société L., Sc. et B.-A. de Cholet*.

(3) Cet objet amygdaloïde, à pointe légèrement émoussée, mesure 115^{mm} de longueur extrême, 65^{mm} de largeur, 31^{mm} d'épaisseur, et pèse 225 grammes.







LRS ROCHERS DE PYRAUME

Les Enceintes préhistoriques du Châtillonnais

(DEUX-SÈVRES)

Les environs de Châtillon-sur-Sèvre, autrefois Mauléon, présentent le même aspect que le reste du Bocage vendéen; c'est un pays vallonné, boisé, couvert de mamelons souvent fortifiés, et creusés en tous sens de multiples et invisibles galeries (1), où les anciens habitants de la région se réfugiaient en cas d'alerte. A différentes époques, on y défendit avec acharnement les points stratégiques les plus importants, soit par amour du sol natal, soit par fanatisme religieux.

La tradition et l'histoire nous apprennent que les hauteurs du Châtillonnais furent tour à tour occupées par les Gaulois et les Romains (2), les Français et les Anglais (3), les Catholiques et les Protestants (4), les Royalistes et les Républicains (5), qui tous respectèrent et, sans doute, utilisèrent les enceintes préhistoriques. ou

(1) Cf. N. GABILLAUD. *Inventaire archéologique*, pp. 26, 27 et 28. Cholet 1903.

(2) Cf. N. GABILLAUD. *Découvertes archéologiques faites, en 1909, à la Barbinière, commune de Moulins*. Paris, 1910.

— On vient de m'apporter un denier d'argent d'Otacilie, femme de Philippe père, trouvé en face de Château-Gaillard, au pied des ruines de l'ancien château des Sires de Mauléon. Il porte, au droit, la légende : M OTACIL. SEVERA. AVG.; au revers, CONCORDIA . AVGG.

(3) On raconte que Coligny, campé au Bois-Fichet, tirait à « boulets rouges » sur la ville de Mauléon.

(4) Plusieurs requêtes adressées au roi Henri IV, en janvier 1589 et juin 1591, nous dépeignent l'état lamentable des campagnes à la suite des guerres de religion. L'une d'elles, signée « Pierre Boessinot, prebstre », curé de Saint-Amand, dit que « la ville de Mauléon a été prinze, tant d'assault que par surprinze, six foys par « les gens de guerre, tant d'un party que d'autre, sçavoir par le roy, lors roy de « Navarre, au mois de juing mil cinq cens quatre vingtz sept; par le sieur de la « Boullaye, au moys d'aougst mil cinq cens quatre vingtz huit; par monseigneur « de Nevers au moys de novembre du dict an; par monseigneur de Chatillon, au « moys d'apvril mil cinq cens quatre vingtz neuf; par le sieur du Pie du Fou au « moys d'octobre dernyer mil cinq cens quatre vingtz dix; et par monseigneur le « prince de Conty au moys de mars dernyer passé mil cinq cens quatre vingtz « onze. » *Archives historiques du Poitou*, t. XX, p. 415 et s.

Parmi les paroisses les plus éprouvées, Pierre Boessinot cite celles de « Saint-
« Jouyn, le Temple, la Chapelle-Largeau, Moulins, la Tessoualle, Saint-Aulbin-de-
« Baubegné », dont les habitations furent « douze foys » pillées et incendiées.

(5) Le 5 juillet 1793, les Vendéens cernèrent la ville de Châtillon et s'en emparèrent après avoir culbuté dans la vallée de l'Ouin, du haut des collines de Château-Gaillard, plus de 3.000 soldats républicains. — Cf. DENIAU, *La Guerre de Vendée*. — N. GABILLAUD, *La Maison noble d'Aubert et ses anciens possesseurs*.

préromaines de *Château-Gaillard* et de *Bois-Fichet*, commune de Saint-Jouin-sous-Châtillon.

Il est probable que les retranchements de *Château-Gaillard* (camp des Gaulois) et de *Bois-Fichet* (camp de Duguesclin), ont été construits par des peuples agriculteurs se livrant à l'élevage des animaux domestiques. Les deux plates-formes, A et B, situées au sommet de ce dernier mamelon, devaient être entourées d'une palissade (1) à base consolidée par un ados de terre et de pierraille (2). Pendant la nuit, elles servaient d'abri aux bêtes et aux gens.

De larges avenues bordées de remparts conduisaient le troupeau du parc aux prairies des alentours. Les cordons de terre et de pierres amoncelées qui courent, de haut en bas, sur le flanc du coteau, pouvaient border les allées de chaque parc, et séparer, entre eux, les différents quartiers assignés aux familles ou tribus.

Je crois voir, au Bois-Fichet, un double poste fortifié (3), et, dans ce nom, Bois-Fiche (4) ou Fichet, synonyme de pieu ou piquet, une indication de son mode de clôture et de défense.

*
* *

En explorant les nombreuses stations néolithiques *de surface* qui se trouvent sur les bords de l'Ouin, affluent de la Sèvre-Nantaise, je me suis souvent demandé si l'on peut, dans nos contrées, établir une distinction nettement tranchée entre les âges de la pierre polie, du bronze et même du fer protohistorique; c'est qu'au milieu de l'outillage robenhausien au grand complet : grattoirs, perçoirs, couteaux-scies, couteaux-poignards, haches et marteaux-haches, on rencontre des objets-types de bronze des époques les plus diverses : haches plates (5), à talons (6), à ailerons et à douille (7).

Je suppose que les peuplades néolithiques n'ont pas été brusquement remplacées par d'autres de mœurs dissemblables, et qu'elles ont subi, malgré elles, les lois inéluctables du progrès en améliorant, peu à peu, leur industrie primitive, comme nos paysans routiniers

(1) *Vallum*.

(2) *Agger*.

(3) *Oppidum*.

(4) Plusieurs menhirs portent le nom de *pierres-fiches*. Le D^r Brûlard (*Notes sur l'époque néolithique dans la Côte d'Or*) mentionne la Pierre-Fiche d'Aignay (Côte-d'Or); le D^r Pissot (*Nouvelles recherches historiques sur la ville de Cholet*), la Pierre-Fiche de Parchambault-sur-Evre, près Cholet (Maine-et-Loire). Celle-ci désignée sous le nom de *Petra ficta* ou *frieta* par la *Chronique de Nantes* servait, au x^e siècle, de borne limite entre le pays des Mauges et la province du Poitou.

(5) Provenance Loublande, collection N. Gabillaud.

(6) Provenance Saint-Amand-sur-Sèvre, collection G. Béraud.

(7) Provenance Les Châtelliers, collection L. Charbonneau-Lassay.

leur matériel agricole, sans renoncer toutefois à l'emploi des objets démodés, mais économiques, qu'un long usage avait rendus commodes et familiers.

*
* *

Entre les enceintes de Bois-Fichet et de Château-Gaillard, distantes de 1.000 à 1.200 mètres, existait, jadis, un dolmen.

La représentation que j'en possède, d'après un croquis de M. Chaigneau, serrurier à Châtillon, m'a été fournie par mon obligé confrère, M. Charbonneau-Lassay, conservateur-adjoint au Musée des Antiquaires de l'Ouest.

Après avoir bravé les siècles, les guerres et les révolutions, le vénérable monument funéraire de Château-Gaillard est tombé sous les coups de marteau sacrilèges d'un tailleur de pierre, et sa table de beau granit noir, débitée en linteaux, est entrée dans une vulgaire construction rurale.

*
* *

Quant au prétendu *Cromlech* de la Roche-Galouin, commune de la Chapelle-Largeau (Deux-Sèvres), l'étymologie du nom, plus que la régularité de la forme, ferait croire à son authenticité. On sait que les roches, dites *Gauloises*, désignent presque toujours des monuments à origine néolithique. Mais les blocs de la Roche-Galouin ne ressemblent en rien aux menhirs et aux cromlechs bretons : ce sont des « chirons », indépendants de la roche sous-jacente, roulés là sans doute par hasard, dont la disposition sur deux rangs, vue de loin et du bon côté, paraît à peu près circulaire.

Rapport de M. le Dr Capitan, membre de l'Institut, sur le travail de M. Gabillaud, intitulé « LES ENCEINTES PRÉHISTORIQUES DU CHATILLONNAIS (DEUX-SÈVRES) ».

(Extrait du *Bulletin archéologique* du Ministère de l'Instruction publique. — Séance du Comité des Travaux historiques du 8 mai 1911).

« L'auteur fait d'abord remarquer que toutes les hauteurs des environs de Châtillon-sur-Sèvre ayant une importance stratégique quelconque ou pouvant servir de lieux de refuge furent tour à tour occupées par les Gaulois et les Romains, les Français et les Anglais, les catholiques et les protestants, les royalistes et les républicains. Tous ces belligérants utilisèrent les enceintes préhistoriques ou préromaines de Château-Gaillard (camp des Gaulois) et de Bois-Fichet (camp de Dugesclin), commune de Saint-Jouin-sous-Châtillon.

« Il existe au Bois-Fichet deux plates-formes dominant le mamelon. Elles étaient entourées dans l'antiquité d'une palissade et devaient servir d'asile aux gens et à leurs troupeaux.

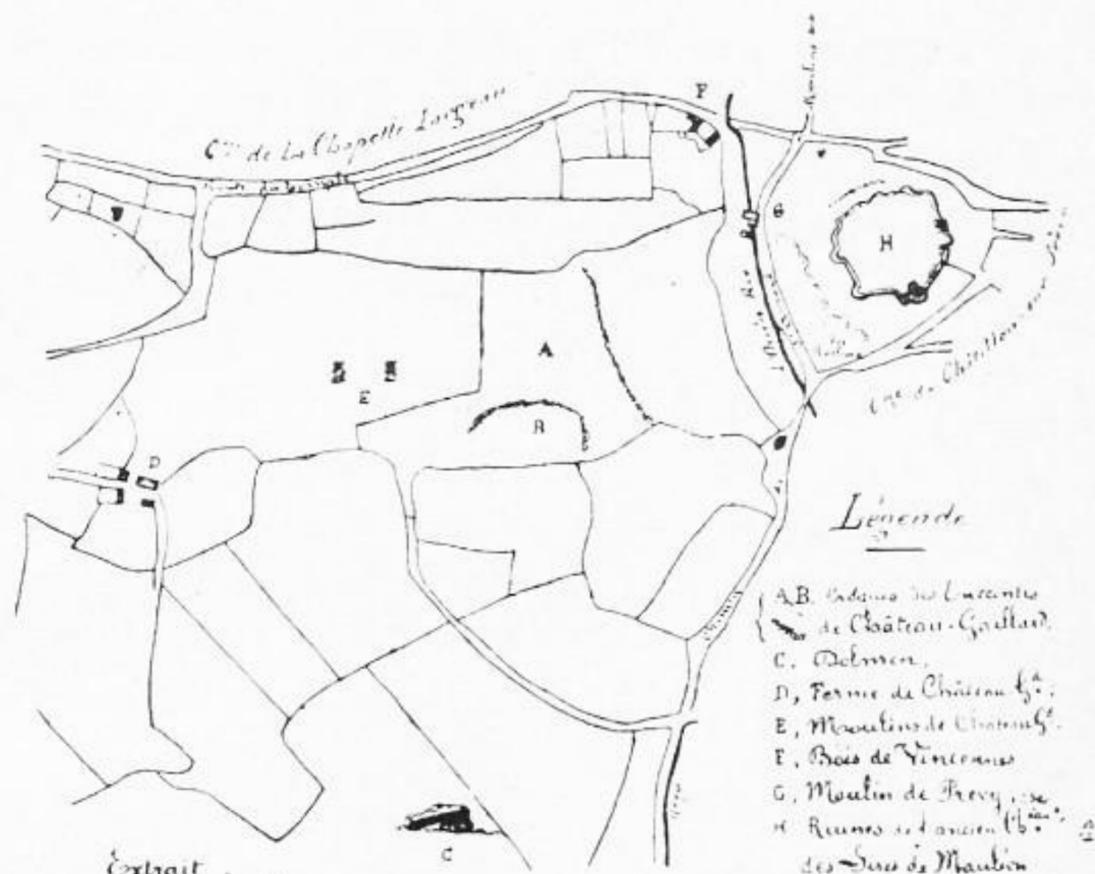
« De larges avenues, dit M. Gabillaud, bordées de remparts, conduisaient les troupeaux du parc aux prairies des alentours. » Il y a là un point intéressant à signaler. Si l'existence de ces sortes de chemins couverts est très nette, il y aurait là un fait nouveau. M. Gabillaud dit « qu'il existe en effet des cordons de terre et de pierre amoncelés, courant de haut en bas sur les flancs des coteaux de cette propriété de M. Ch. du Reau. Ils auraient pu border les allées de chaque parc et séparer entre eux les différents quartiers assignés aux familles ou tribus ».

« Je ferai remarquer que la question est d'ailleurs fort complexe. La diagnose de l'âge et de la signification des accumulations de pierres et de terres en forme de murs si fréquentes dans ces enceintes et autour d'elles; la compréhension du plan qu'affectent ces murs primitifs sont extrêmement difficiles. J'ai déjà eu l'occasion, avec notre regretté correspondant Ulysse Dumas, de Baron (Gard), d'étudier sur place dans sa région et de publier des constructions analogues, en rapport certain avec des dolmens; d'autres, comme celles du camp de *Cora* (Yonne), que j'ai également étudiées avec l'abbé Parat, sont vraisemblablement moins anciennes. Il y a donc lieu d'examiner les choses de très près, et il est à souhaiter que M. Gabillaud fasse un relevé très précis de ces murs et en donne une étude détaillée.

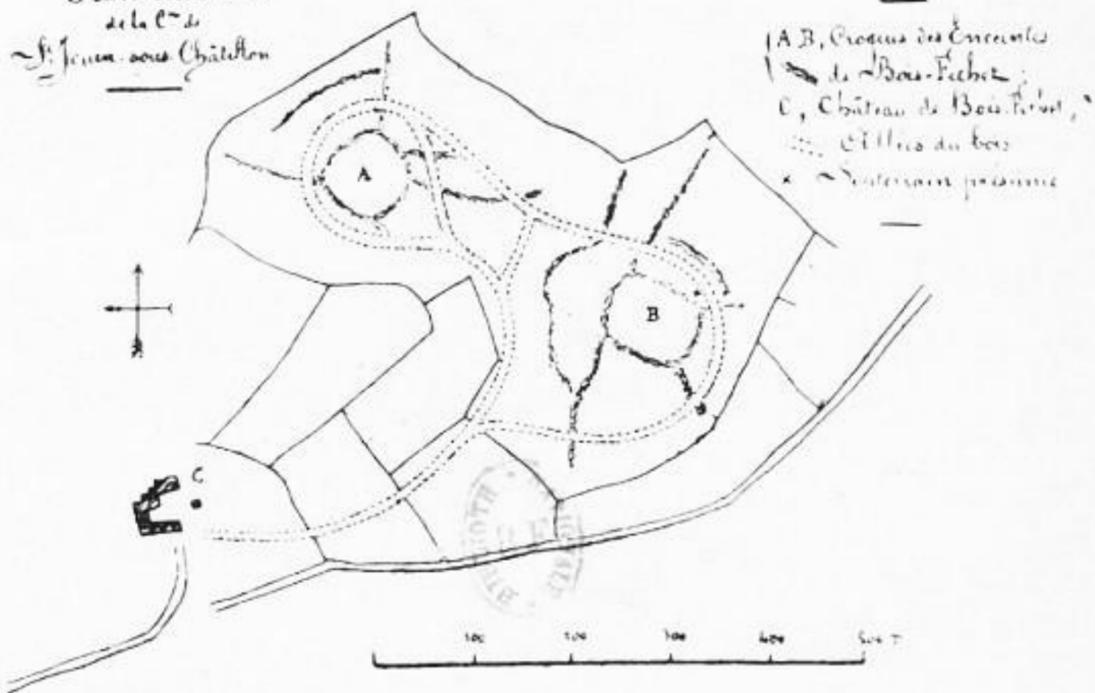
« M. Gabillaud signale aussi l'existence d'un dolmen aujourd'hui disparu, situé entre les enceintes de Bois-Fichet et de Château-Gaillard. Peut-être était-il en rapport avec quelques-uns des murs étudiés, tout comme dans les constructions si singulières du Gard que nous avons publiés.

« Notons encore un point de la note de M. Gabillaud : celui de l'existence simultanée dans diverses stations néolithiques des Deux-Sèvres d'objets de bronze indiquant probablement (ce qui est d'ailleurs classique) l'introduction lente et progressive du bronze dans l'outillage lithique de l'époque néolithique. J'ajouterai que Charbonneau-Lassay a, il y a plusieurs années déjà, recueilli aux Châtelliers (Vendée), dans une station néolithique, une petite pointe de flèche taillée en feuille de saule, et, tout à côté, une pointe de flèche de cuivre exactement de même forme.

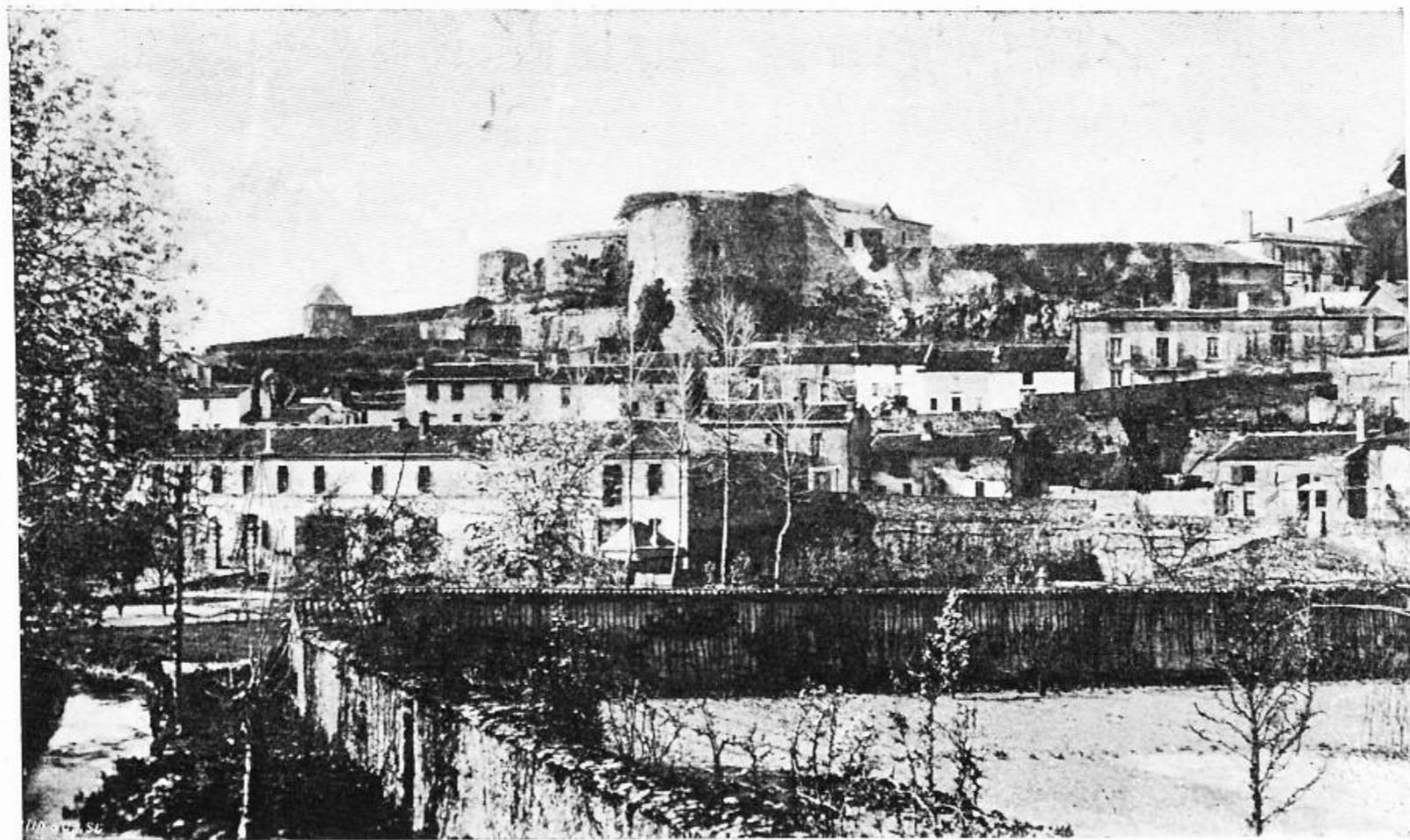
« Je propose de remercier M. Gabillaud de sa note en l'engageant à continuer ses recherches dans le sens sus indiqué ».



Extrait
Plan cadastral
de la C^{te}
St. Jean sous Châtillon



ENCEINTES DE CHATEAU-GAILLARD ET DE BOIS-FICHET.



LIB. J. BURTAUD, CHATILLON-SUR-SÈVRE (D.-S.).

CHATILLON-SUR-SÈVRE

Ruines du Château des sires de Mauléon.